



**Centre Communal d'Action Sociale**  
**Procès-verbal**  
**Du Conseil d'Administration du vendredi 19 décembre 2025**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	5
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	6

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 décembre à 11h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 10 décembre 2025, se sont réunis Salle du pôle social à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Valérie VERDIER-DAUTREME, Jacques DAUTREME, Nadine TOUTAIN.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Carine GENTIL, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Isabelle ANTORE, Nadine CHOLIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Philippe VISERY.

Monsieur le Vice-Président rappelle que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à la séance du 10 décembre 2025, dont les membres du Conseil d'Administration avaient été dûment convoqués en date du 1<sup>er</sup> décembre 2025, où le quorum n'avait pas été atteint. Une seconde convocation a été envoyée le 10 décembre 2025.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

**Le Conseil d'Administration,**

**Approuve à l'unanimité :**

1. L'ordre du jour ainsi que l'ajout d'un dossier remis sur table :  
 Décision modificative n°3 – Budget annexe – Service Soins Infirmiers à Domicile.

**Ratifie à l'unanimité :**

2. Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 novembre 2025.

**Prend acte :**

3. Du compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
11. Du Rapport Social Unique pour l'ensemble des services du Centre Communal d'Action Sociale,

**Le Conseil d'Administration,**

Après en avoir délibéré,

**Approuve à l'unanimité :**

4. La tarification 2026 des prestations au profit des personnes âgées et personnes en situation de handicap,
5. La tarification 2026 des sorties pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap,

6. La convention de partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale, l'ODARPA et le Foyer de l'Amitié dans le cadre des repas mensuels :

**Les Administrateurs demandent à ajouter la mention « ou les référents désignés » à l'Article 3 de la convention.**

7. La mise à jour des Autorisations Spéciales d'Absences,
8. La convention de restauration,
9. La convention de mise à disposition d'un(e) conseiller(ère) d'orientation sociale du personnel,
10. La convention de mise à disposition à titre onéreux d'agents du Centre Communal d'Action Sociale auprès de la Ville de Dreux dans le cadre des élections,
12. Le budget primitif 2026 – Budget principal – Centre Communal d'Action Sociale,
13. La revalorisation des redevances mensuelles de la Résidence autonomie la Vaumonnaie au 1<sup>er</sup> janvier 2026,
14. La revalorisation des charges locatives de la Résidence autonomie la Vaumonnaie au 1<sup>er</sup> janvier 2026,
15. Le budget primitif 2026 – Budget annexe – Résidence autonomie la Vaumonnaie,
16. Le budget primitif 2026 – Budget annexe – Forfait Soins Courants,
17. La décision modificative n°2 – Budget annexe – Service Aide A Domicile,
18. Le budget primitif 2026 – Budget annexe – Service Aide A Domicile,
19. La décision modificative n°3 – Budget annexe – Service Soins Infirmiers A Domicile,
20. Le budget primitif 2026 – Budget annexe - Service Soins Infirmiers A Domicile.

La séance est levée à 11H25.

Le Président du CCAS



Pierre-Frédéric BILLET



La secrétaire de séance  
Directrice du CCAS



Cécile CABRITA